Municipalité de Valeyres-sous-Ursins

Préavis municipal N°6/2022 du 30 mai 2022

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-URSINS

Concernant

Les comptes communaux 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu de l'article 93b de la Loi sur les communes du 28 février 1956, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes communaux 2021 établis selon le règlement sur la comptabilité des communes.

Les comptes 2021 ont été approuvés par la Municipalité dans sa séance du 16 mai 2022.

RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

L'exercice 2021 présente des revenus pour un montant de CHF 1'056'727.09 et des charges pour CHF 1'052'467.43. Il se solde donc par un excédent de revenus de CHF 4'259.66, après amortissements obligatoires, attribution à trois fonds de réserve et prélèvement à un fonds de recettes affectées.
Les amortissements obligatoires s'élèvent à CHF 74'799.00. Le prélèvement au fonds de réserve « recettes affectées service des eaux » se monte à CHF 9'248.72. Le fonds de réserve « développement du patrimoine immobilier communal » a été alimenté d'un montant de CHF 50'000.00, celui pour les « travaux futurs du service des eaux « de CHF 10'000.00 et celui pour la « révision du plan d'affectation communal » de CHF 10'000.00.
Le budget 2021, soumis à votre approbation en décembre 2020, prévoyait un excédent de charges de CHF 1'900.00. Cette amélioration notable du résultat est due notamment au décompte final de la péréquation 2020 en notre faveur, ainsi qu'à plusieurs postes du budget dont les dépenses ont été moins conséquentes que planifié.

1. ADMINISTRATION GENERALE

101 Conseil général

300 indemnité de départ de la secrétaire.
301 élections communales et jetons de présence 2018-2021 versés à Hospirécré (CHF 935.00).

102 Municipalité

306 suite au changement de municipalité, journées de formation, assermentations, séances d'information de début de législature.

11 Administration

306 formations et heures supplémentaires administration.
310 impression de nouvelles cartes de visite pour la municipalité.
318.1 étude finalement pas réalisée, car la révision directe du plan d'affectation communal a débuté. Le libellé de ce compte a été modifié.
380 attribution au fonds de réserve pour la révision du plan d'affectation communal.

18 Transports publics
352 participation en hausse par rapport au budget annoncé, en lien avec la situation COVID.

2. FINANCES

21 Impôts
Le taux d'impôts 2021 pour Valeyres-sous-Ursins est de 77%. Les recettes de la fiscalité sont globalement en-dessous des prévisions pour environ CHF 26'000.00, malgré des variations à la baisse ou à la hausse dans les différents postes.
329 pertes sur débiteurs en hausse pour cet exercice.
400 l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques est inférieur au budget de CHF 18'000.00 environ, en baisse de près de CHF 45'000.00 par rapport à 2020.
404 et 441 mauvais rendement des impôts conjoncturels en 2021, soit environ CHF 8'000.00 de moins que budgété.

22 Service financier
322 intérêts de la dette en nette baisse suite au remboursement de l'avance à terme fixe BCV à fin mai.
351.1 et suivants dans le courant de l'été 2021, le décompte final de la péréquation 2020 a été transmis à la Municipalité, il a montré un solde net des péréquations en faveur de la commune pour un montant de CHF 42'056.00. De ce montant se déduit le solde de la facture sociale qui est, lui, en défaveur de la commune pour CHF 1'127.00 (720.351.1). Il faut encore tenir compte de la réforme policière, dont le décompte final se monte à CHF 1'367.00 en notre faveur (610.451). L'impact total de la péréquation 2020 sur l'exercice 2021 est donc positif à hauteur de CHF 42'296.00.
De plus, cette année nous avons déjà reçu un décompte estimatif concernant la péréquation 2021, montants que nous avons intégrés directement dans cet exercice, au vu du bon résultat, sous forme d'écritures transitoires : CHF 75'000 de charges au 351.1 pour la péréquation directe, CHF 2'500.00 de produits au 610.451 pour la réforme policière et CHF 42'000.00 de produits au 720.451 pour la participation à la cohésion sociale, soit un total de charges de CHF 30'500.00.

23 Amortissements
Dans le respect de l'article 17 du règlement sur la comptabilité des communes qui définit la durée des amortissements (10 ans pour le mobilier, installations techniques et machines, et 30 ans pour les ouvrages de génie civil, bâtiments et constructions), les amortissements non ventilés dans les postes spécifiques figurant dans ce groupe concernent les terrains et bâtiments (CHF 3'000.00), les travaux aux berges du Buron (CHF 900.00), ainsi que la rénovation du Trolliet (CHF 2'500.00). Le total 2021 des amortissements obligatoires s'élèvent à CHF 74'799.00.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

31 Terrains

32 Forêts et Pâturages

35 Bâtiments
351.314 plusieurs travaux urgents et non prévisibles expliquent le dépassement : les radiateurs de la salle communale ont dû être changés car ils ne fonctionnaient plus correctement ; suite aux travaux de la Romande Energie, une introduction électrique souterraine a été posée pour le bâtiment et un ferme-porte a été installé sur la porte d'entrée côté route, afin d'économiser le chauffage.
318 contrôle périodique des installations électriques.
355.314 fourniture d'un nouvel extincteur pour le local de la Forge.
356.313 achat non prévu de nouvelles batteries pour le refuge.
356.427 après une année 2020 en forte baisse, les locations ont retrouvé un niveau satisfaisant.
357.314 rénovation de la porte du garage.

4. TRAVAUX

43 Routes

44 Parcs, Promenades et Cimetière

45 Ordures ménagères et déchets

450.314 achat non budgété d'un conteneur pour les déchets valorisables (PET, piles, aérosols, etc.) à l'occasion d'une offre spéciale du fournisseur.

46 Réseau d'égouts et d'épuration

314 contrairement aux deux exercices précédents où des dépassements ont été enregistrés, très peu de réparations pour cette année.
434 plusieurs permis d'utiliser n'ont pas encore été délivrés alors qu'ils étaient prévus sur 2021.

47 Cours d'eau, rives et ports

314 la renouée du Japon est en nette régression.
451 Au vue de la régression de la renouée du Japon précitée, les subventions ont été moindres.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

51 et 52 Enseignement primaire et secondaire

510.352 surcoût par élève et par habitant de CHF 8'800.00 environ.
520.352 décompte final 2019-2020 de CHF 9'634.70 en notre défaveur.

58 Temples et cultes

6. POLICE

61 Corps de police

451 décompte final de l'année 2020 en notre faveur, et transitoire pour l'année 2021 (voir chapitre 22).

62 Contrôle des habitants

63 Police sanitaire

65 Défense contre l'incendie

66 Protection civile

351 les remboursements d'excédents des exercices 2019 et 2020 expliquent la baisse des charges dans ce poste.

7. SECURITE SOCIALE

72 Prévoyance sociale.

351.1 décompte final 2020 (voir chapitre 22).
451 transitoire pour le décompte final 2021 (voir chapitre 22).

73 Santé publique

8. SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

318 l'étude en vue d'un bouclage de notre réseau d'eau avec celui de la Menthue (via Ursins) n'a pas été réalisée car elle mérite encore réflexion.
331.3 les installations du service des eaux (9144.1) n'avaient pas été amorties ces dernières années, alors qu'elles auraient dû l'être. Leur valeur est ramenée à CHF 1.00 au bilan.
380 alimentation du fonds de réserve pour travaux futurs.
434 même remarque qu'au 460.434.
481 prélèvement du déficit annuel au fonds recettes affectées du service des eaux.

CONCLUSIONS

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Général de Valeyres-sous-Ursins

- Vu le préavis N°6/2022 du 30 mai 2022,
- Entendu le rapport de la Commission de gestion,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'adopter les comptes communaux 2021 tels que présentés.

De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion financière 2021.

Ainsi délibéré et accepté par la Municipalité dans sa séance du 30 mai 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic — Blaise Chapuis

La Secrétaire — Emilie Thomas

MUNICIPALITÉ DE VALEYRES S/URSINS

La Boursière

Sandra Gonin